

RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR

Océan	INDIEN
Nom Observateur	MARIE LEPOITTEVIN
Nom Thonier	DOLOMIEU
Date début / fin de la marée	05/05/2015 / 26/05/2015



Partie 1



Sommaire

1. Informations générales	page 4
2. Caractéristiques succinctes du thonier	page 4
3. Bilan global de la marée	page 4
3.1. Cartographie de la zone prospectée	page 4
3.2. Stratégie de pêche	page 5
3.3. Calendrier des captures	page 6
3.4. Nombre de calées selon le type d'association	page 6
3.5. Utilisation des DCP	page 7
3.6. Autres observations remarquables	page 8
4. Captures et rejets de thons selon le type d'association	page 8
4.1. Captures de thon	page 8
4.2. Rejets de thon	page 9
4.3. Fréquences des tailles (thons)	page 10
5. Captures accessoires	page 12
5.1. Liste des espèces	page 12
5.2. Résultats par groupe d'espèces	page 13

Information générale

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement sur le Dolomieu dans l'océan Indien du 05/05/2015 au 26/05/2015, sous le commandement de BARZIC ARNAUD.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du « Programme national pluriannuel de collecte de données de base » mis en œuvre par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture et dont le volet Pêche thonière tropicale est réalisé sous la responsabilité scientifique de l'IRD et sous la responsabilité technique de la société « Oceanic Développement » basée à Concarneau.

La collecte d'information a été faite à l'aide des cinq types de formulaires fournis :

- Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareaux, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars.
- Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- Formulaires E1 et E2, observations de mammifères marins sur des périodes de 30 minutes chaque jour où les conditions météorologiques le permettent.
- Formulaire de « rencontre des navires » (IRD), observations des navires visibles aux alentours, en particulier les navires de pêches.

Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuellement de 8 thoniers pêchant dans l'océan Indien et appartenant à l'armement SAPMER, le DOLOMIEU est un navire d'une longueur de 90 mètres pour une largeur de 14,5 mètres. La capacité de ses cuves est de 2063 m³ et il peut ainsi congeler environ 1000 tonnes de poissons.

Construit en 2012 au chantier de Piriou (Vietnam), l'équipage de ce navire est composé de 38 hommes de 4 nationalités différentes (française, ivoirienne, malgache, indonésienne).

Les caractéristiques détaillées et apparaux de pêches sont présentés en annexe 1.

Bilan global de la marée

Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt large dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

- 00°30'S pour le point le plus au Nord.
- 15°45'S pour le point le plus au Sud.
- 59°01'E pour le point le plus à l'Est
- 46°40'E pour le point le plus à l'Ouest.

Le calendrier des opérations est détaillé en annexe 2.

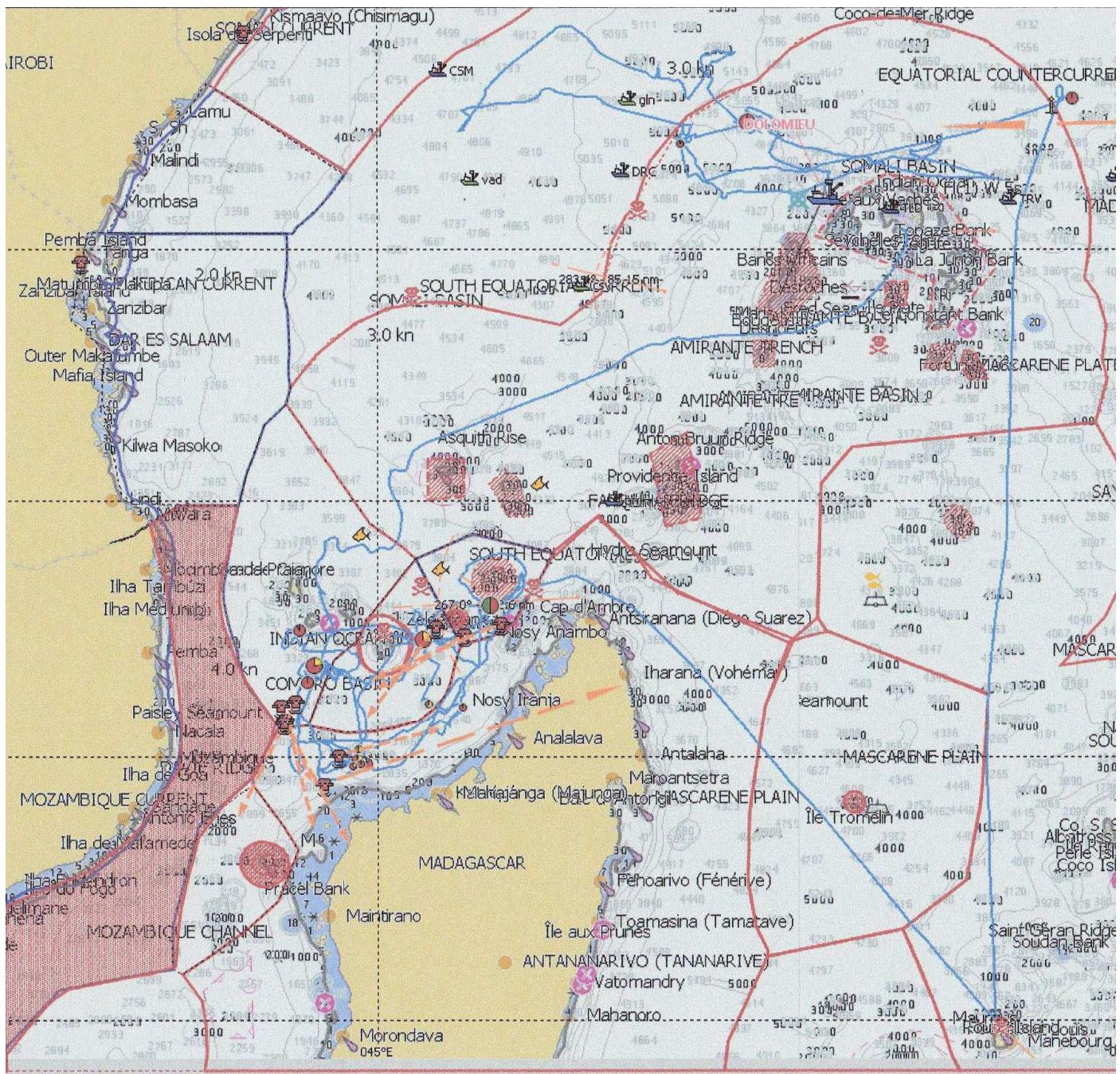


Figure 1. Itinéraire de prospection du Dolomieu, marée du 05/05/2015 au 26/05/2015.

Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 4090 milles pour une marée de 22 jours dont 5 jours en pêche effective. Cela représente 186 milles par jour. La distance moyenne parcourue par jour de pêche effectif est de 136 milles. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeur partie de la nuit à 7 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeur partie de la nuit 14 fois.

Sur la figure 1, deux marées du Dolomieu sont visibles. Le tracé du navire allant dans le canal du Mozambique concerne la marée du 21/03/2015 au 20/04/2015 et n'est pas à prendre en compte. Pour la marée du 05/05/2015 au 26/05/2015, le capitaine a fait route dès le départ de Maurice vers l'équateur. Il a ensuite prospecté au Nord des Seychelles quelques jours puis dans les eaux internationales entre la Somalie et les Seychelles.

N'ayant aperçu que très rarement des bancs libres, il s'est focalisé sur la pêche sur DCP. La pêche a été particulièrement médiocre, même pour la basse saison (Mars/Avril/Mai).

Calendrier des captures

Durant cette marée de 22 jours, 5 calées ont eu lieu seulement. Au regard de la figure 2, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 18/05/2015 (27 tonnes en 1 calée) et le 26/05/2015 (18 tonnes en 1 calée) et ont été effectués sur DCP.

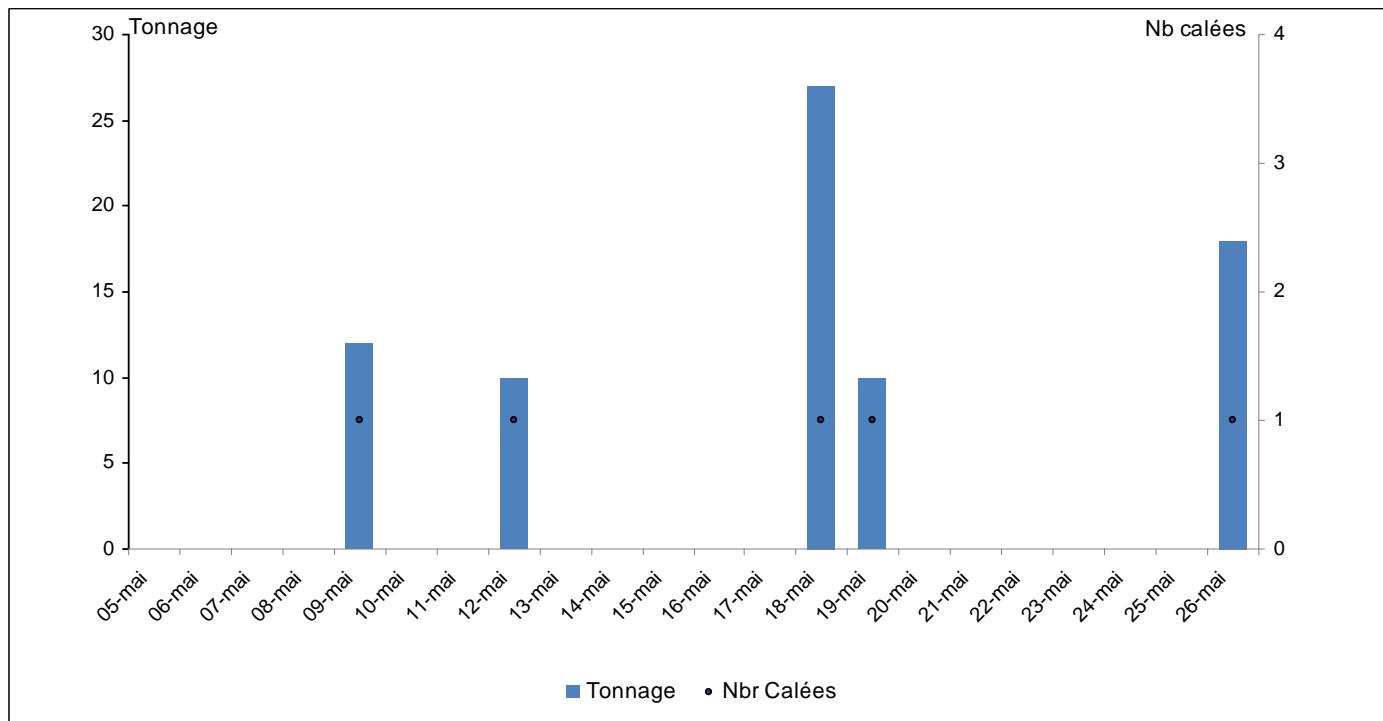


Figure 2. Calendrier des captures au cours de la marée du Dolomieu.

Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls ainsi que les coups de senne donnés sur banc libre de ceux donnés sur épave.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Sous banc libre	Avec baleine(s)	Avec requin baleine	Sous épaves	Total
Coups positifs	0	0	0	5	5
Coups nuls	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	5	5

5 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ces 5 calées ont été réalisées sur un seul type d'association : DCP.

Les tonnages pêchés par calée varient de 10 à 27 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 15,4 tonnes par calée.

Les 5 calées réalisées ont été des coups positifs, aucune calée n'a été de coup nul. La figure 3 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

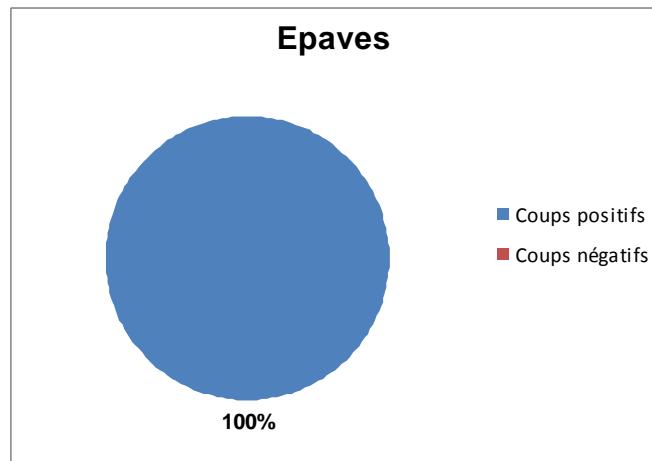


Figure 3. Répartition des coups nuls et positifs en fonction des coups de pêche effectués sur épaves.

Utilisation des DCP

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les Dispositifs de Concentration de Poissons sont principalement représentés par les radeaux balisés avec un recensement de 44 sur 48 objets au total (Tabl. 2). Sur ces 44 radeaux, 4 ont été jugés intéressant pour la réalisation d'une calée.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP	Nb visités	Nb pêchés	Nb mis à l'eau	Nb renforcés	Nb remontés à bord	Total par type d'objet
03. Arbre (ou branche)	0	1	0	0	0	1
06. Radeau balisé en dérive (bambou ou filet)	13	4	19	0	8	44
15. Radeau en dérive (bambou ou filet) sans balise	0	0	0	1	0	1
21. Radeau (avec structure métallique ou PVC) balisé	0	0	0	0	1	1
99. Autres	1	0	0	0	0	1
Total par action réalisée	14	5	19	1	9	48

Sur ces 48 radeaux, 29 ont été découverts et 19 ont été mis à l'eau. Parmi les 29 radeaux découverts, 25 changements de balise ont eu lieu. Parmi les 25 balises récupérées, 19 provenaient de différents navires identifiés (14 navires différents), et 6 balises provenaient de navire non identifiés (probablement des navires coréens d'après les dire de l'équipage). Ces balises étaient de trois marques différentes (15 Marine Instruments, 8 DSL, et 2 Zunibal).

Sur 22 jours de pêche, 15 jours ont comporté des découvertes d'épaves.

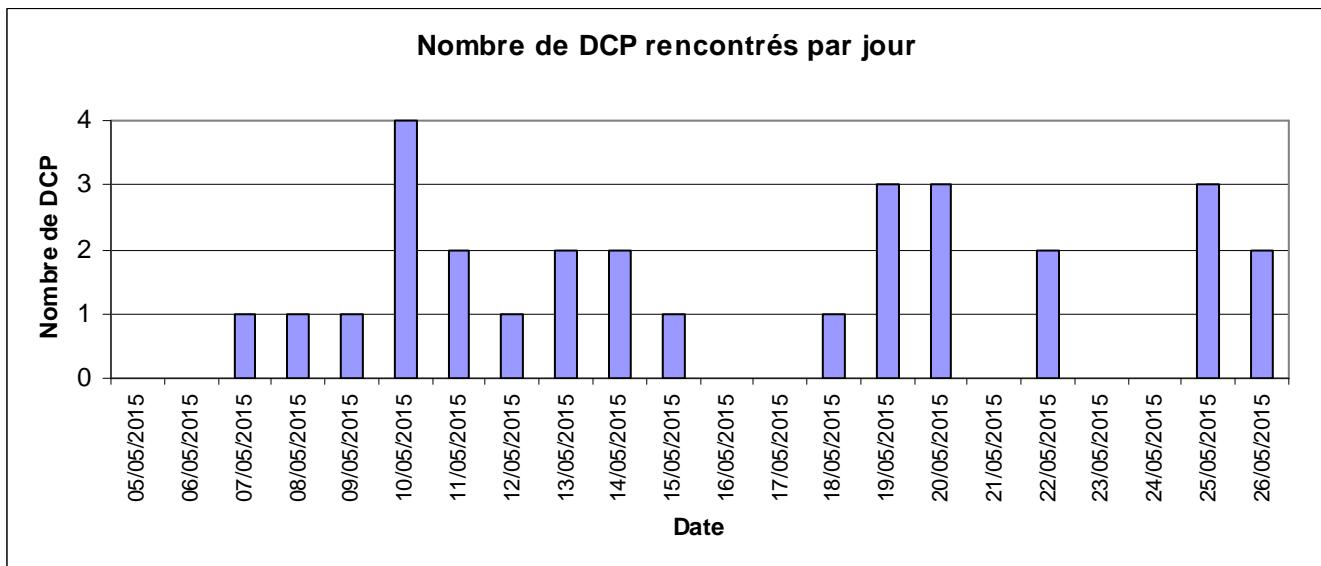


Figure 4. Découverte d'épaves en fonction des jours de la marée.

Aucune tortue n'a été maillée ou aperçue aux alentours des épaves durant cette marée.

Selon le tableau 2, la réalisation d'une calée sur un DCP a principalement lieu au niveau des radeaux balisé en dérive (4 sur 5). Mais selon la figure 5, les radeaux balisés sur lesquels une opération de pêche a été réalisée ne représentent que 9% des actions sur radeaux balisés.

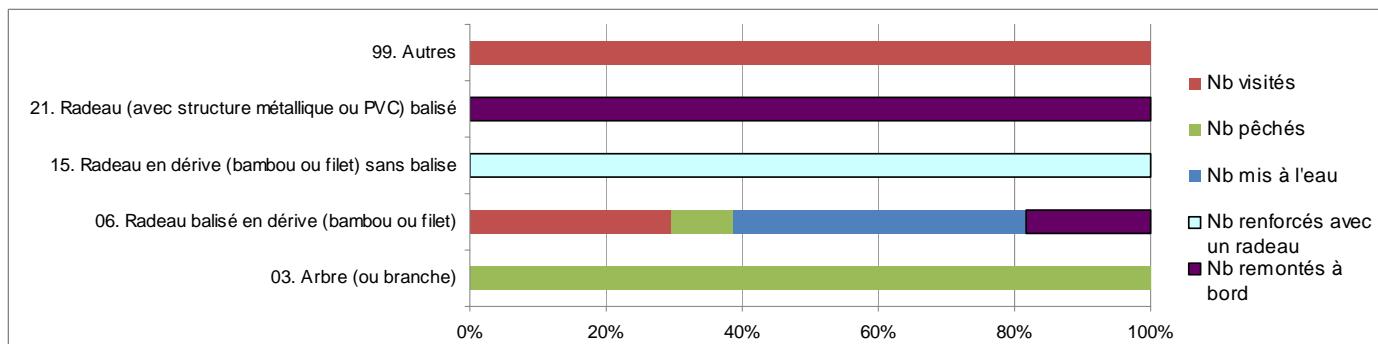


Figure 5. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

Autres observations remarquables

La durée moyenne des calées est de 2h35, la plus rapide a duré 2h18 pour 12T, et la plus longue a duré 3h03 pour 27T. L'équipage étant composé de nombreux nouveaux matelots, il est probable que les calées prirent plus de temps qu'avec un équipage aguerri.

La météo a été relativement bonne le long de la marée. Toutefois, il y a eu quelques averses de pluies certains jours ainsi que des épisodes venteux pouvant perturber quelques heures la recherche. Concernant la température de l'eau, les capteurs n'étaient pas fonctionnels à bord du navire, toutefois, d'après le chef-mécanicien, la température a oscillé entre 29°C et 31°C durant la marée.

Captures et rejets de thons selon le type d'association

Captures de thon

Sur cette marée, le Dolomieu a capturé 77 tonnes de thons (Tabl. 3 et Fig. 6), la totalité des captures est représentée par l'espèce *Katsuwonus pelamis* qui représente 100 % de la capture totale.

Les calées sur DCP représentent la totalité du tonnage mis en cuve, avec 77 tonnes de thons pêchés soit 100 % de la capture totale.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	LTA	FRI	Autres	Total
Bancs libres	0	0	0	0	0	0	0
Mysticètes (rorquals)	0	0	0	0	0	0	0
Requins baleines	0	0	0	0	0	0	0
Épaves	0	77	0	0	0	0	77
Total	0	77	0	0	0	0	77

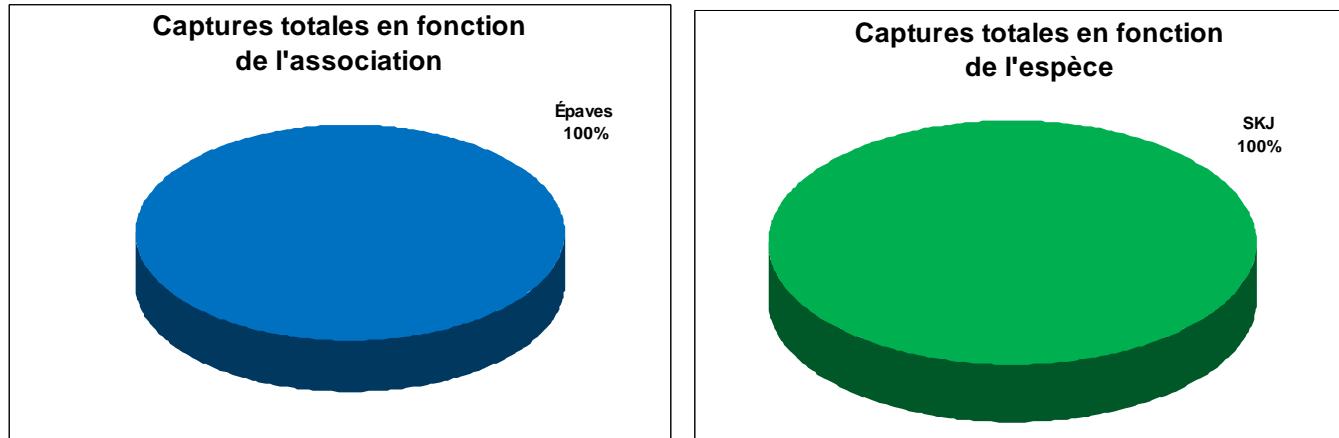


Figure 6. Composition des captures de thons par associations et par espèces.

Rejets de thon

Des rejets ont eu lieu lors de 5 calées, toutes sur épaves. Les 0,849 tonnes de rejets représentent 1,1 % du tonnage total de thons capturés au cours de la marée. On obtient une moyenne de 170 kilos de rejets pour ces 5 calées. Toutefois, sur ces 849 kilos de rejets, 559 kilos proviennent d'une seule calée, la dernière calée du 26/05/2015 où de nombreuses auxides (*Auxis thazard*) ont été rejetées à l'eau. Au départ de la marée, les individus maillés ont été rejetés directement à l'eau. Par la suite, les individus maillés ont été conservés en cuve, seuls les individus déchiquetés et réellement impropre à la consommation ont été rejetés.

Les rejets de thonidés sur cette marée ont eu lieu pour plusieurs raisons (Tabl. 4) :

- Rejets de thonidés impropre à la consommation : 145 kg de deux espèces (Listao et Albacore) ont fait l'objet de rejets au cours de la marée (Tabl. 5 et Fig. 7). Les individus ont été capturés sur bancs objets et ont été rejetés à cause de leur état abîmé.
- Rejets « autres espèces de thonidés » : 525 kg d'auxide (*Auxis thazard*) ont été rejetés durant cette marée. Ils ont tous été capturés lors de la 5eme et dernière calée du 26/05/2015.
- Autre type de rejets (ex : taille, cuves pleines) : 179 kg de thonidés (89 kg de Listao et 90 kg d'Albacore) ont été rejetés après avoir été capturés sur bancs objets en raison de leur taille jugée insuffisante.

D'une manière globale, l'*Auxis thazard* représente la majorité des individus rejetés avec 0,525 tonnes soit 62 % de la totalité des rejets de thons. Viennent ensuite, les albacores (*Thunnus albacares*) avec 0,178 tonnes rejetées soit 21 % du total.

Tableau 4. Thonidés rejetés (en tonnes) par espèce et par association.

Rejets	YFT	SKJ	BET	LTA	FRI	Autres	Total
--------	-----	-----	-----	-----	-----	--------	-------

Bancs libres	0	0	0	0	0	0	0
Mysticètes (rorquals)	0	0	0	0	0	0	0
Requins baleines	0	0	0	0	0	0	0
Épaves	0,178	0,146	0	0	0,525	0	0,849
Total	0,178	0,146	0	0	0,525	0	0,849

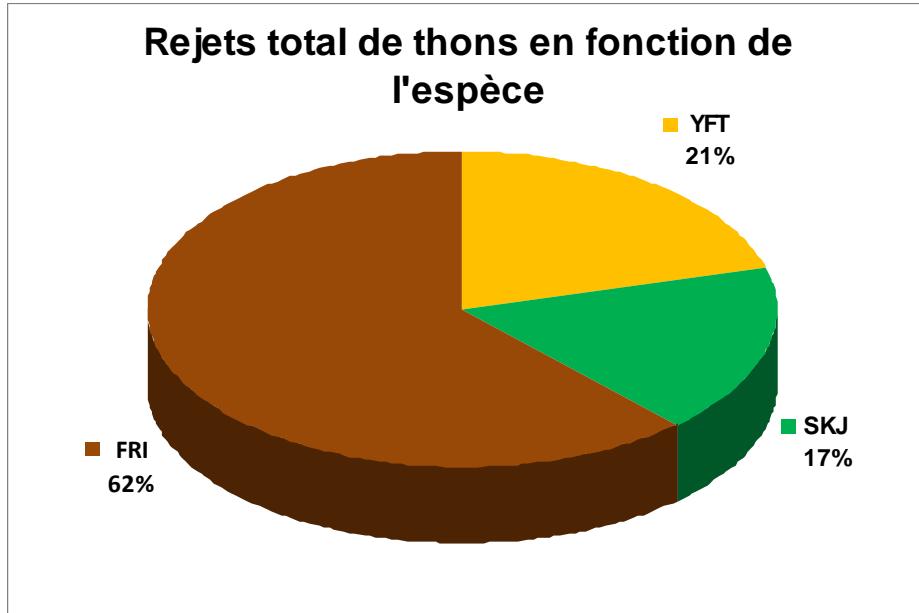


Figure 7. Composition des rejets de thons (en tonnes) par espèces.

Fréquences des tailles (thons)

La figure 8 représente la distribution en tailles des espèces de thons rejetées au cours de la marée.

Au vu du faible nombre d'individus mesurés, il est difficile de tirer des conclusions pertinentes et fiables de ces données :

- *Thunnus albacares* avec 38 individus mesurés : les tailles varient entre 30 et 71 cm, avec un pic de fréquence à 35 cm. La longueur moyenne est de 39,7 cm.
- *Katsuwonus pelamis* avec 26 individus mesurés : les tailles varient entre 33 et 46 cm, avec un pic de fréquence à 35 cm. La longueur moyenne est de 36,7 cm.
- *Auxis thazard* avec 44 individus mesurés : les tailles varient entre 34 et 45 cm, avec un pic de fréquence à 40 cm. La longueur moyenne est de 40 cm.

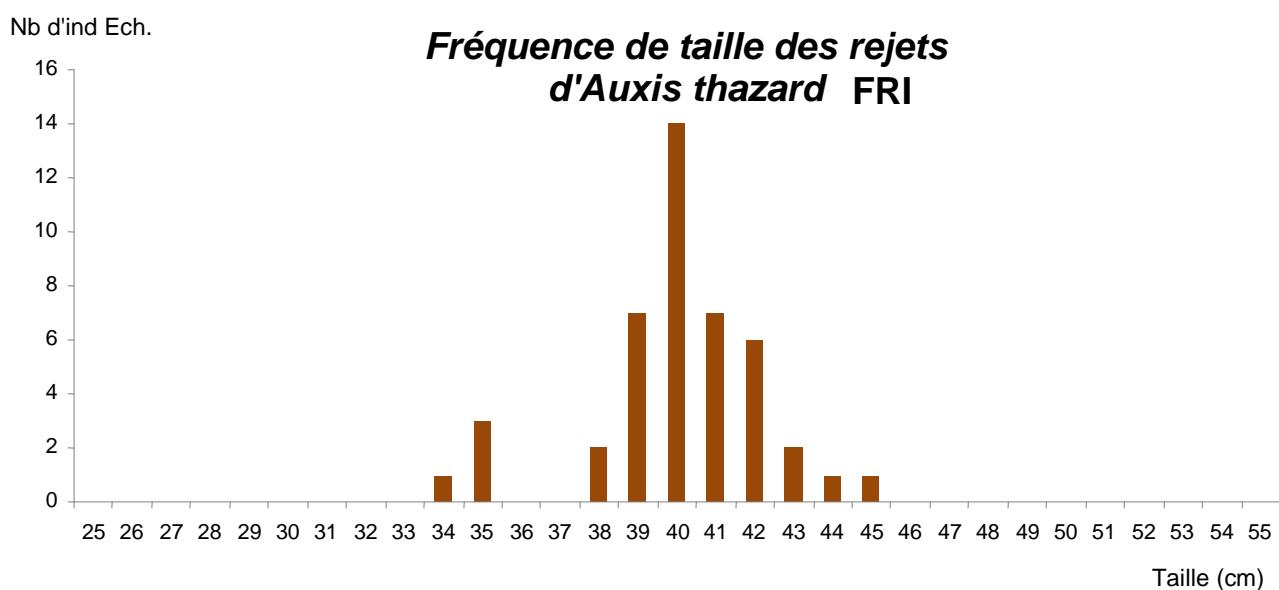
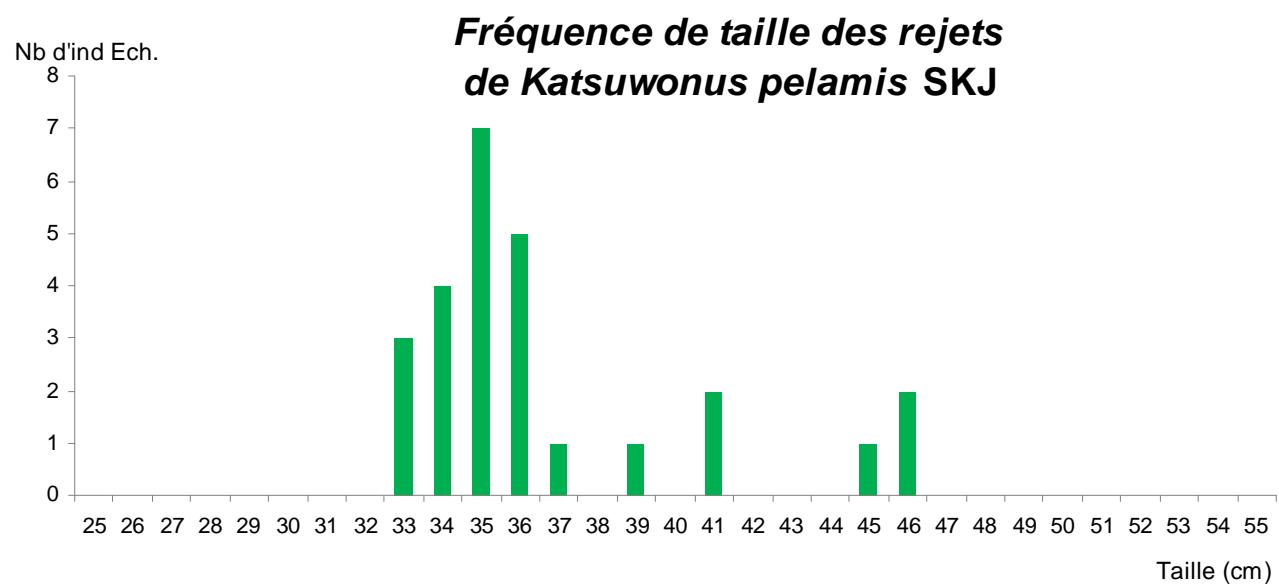
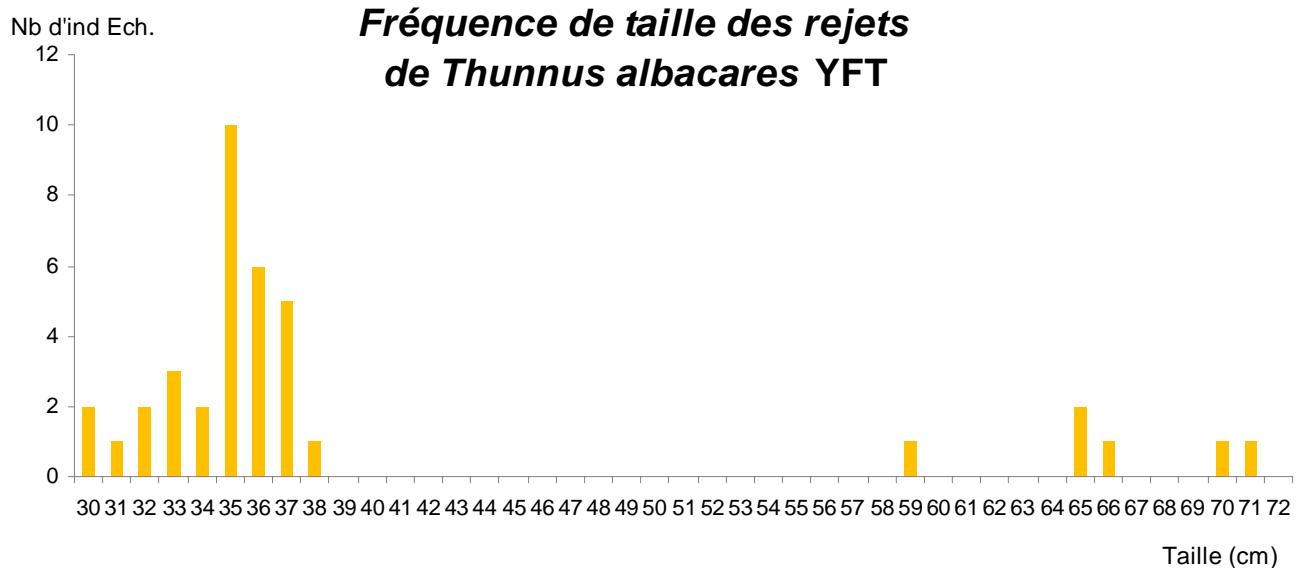


Figure 8. Distribution en tailles des rejets de Thonidés.

Captures accessoires

Liste des espèces

Le Tableau 5 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 5. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Poissons porte-épée				
<i>Makaira indica</i>	<i>Marlin noir</i>	BLM	0	1
<i>Makaira nigricans</i>	<i>Marlin bleu</i>	BUM	0	1
Requins				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	<i>Requin soyeux</i>	FAL	0	5
Autres poissons				
<i>Canthidermis maculata</i>	<i>Baliste rude</i>	CNT	0	5
<i>Elagatis bipinnulata</i>	<i>Commère saumon</i>	RRU	0	4
<i>Coryphaena hippurus</i>	<i>Coryphène commun</i>	DOL	0	5
<i>Decapterus macarellus</i>	<i>Comète maquereau</i>	MSD	0	3
<i>Acanthocybium solandri</i>	<i>Thazard bâtarde</i>	WAH	0	3
<i>Uraspis secunda</i>	<i>Carangue coton</i>	USE	0	3
<i>Kyphosus cinerascens</i>	<i>Calicagère bleue</i>	KYC	0	1
<i>Aluterus monoceros</i>	<i>Bourse loulou</i>	ALM	0	3
<i>Sphyraena barracuda</i>	<i>Barracuda</i>	GBA	0	1
<i>Lobotes surinamensis</i>	<i>Croupia roche</i>	LOB	0	2
<i>Caranx sexfasciatus</i>	<i>Carangue vorace</i>	CXS	0	2

14 espèces ont été pêchées au cours de cette marée. 4 d'entre elles se démarquent par leur présence sur toutes les calées : *Canthidermis maculata*, *Coryphaena hippurus*, *Elagatis bipinnulata* et *Carcharhinus falciformis*.

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 7. Il montre une nette prédominance de 4 espèces : *Canthidermis maculata*, *Elagatis bipinnulata*, *Coryphaena hippurus* et *Decapterus macarellus*.

Aucune tortue n'a été aperçue durant cette marée. 2 poissons porte-épée ont été pêchés, et conservés en cuve pour la débarque. Tous les requins pêchés étaient des requins soyeux de l'espèce : *Carcharhinus falciformis*. Les requins pêchés étaient la plupart du temps salabardés dans le faux pont, puis rejetés après la fin du salabardage à partir du pont. Tous les individus salabardés ont été considérés comme morts. Quelques individus sur l'avant dernière calée ont été récupérés directement dans la salabarde avant salabardage et ont été remis à l'eau vivant. Une découpe d'ailerons de requins a notamment eu lieu lors de 3 eme calée de la marée.

Tableau 6. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèce	Nombre		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort en mer	Partiellement conservé à bord	Mis en cuve
Poissons porte-épée							
<i>Makaira indica</i>	0	1	0	0	0	0	1
<i>Makaira nigricans</i>	0	1	0	0	0	0	1

Requins							
<i>Carcharhinus falciformis</i>	0	54	0	4	50	0	0
Autres poissons							
<i>Canthidermis maculata</i>	0	1689	0	970	719	0	0
<i>Elagatis bipinnulata</i>	0	208	0	3	205	0	0
<i>Coryphaena hippurus</i>	0	183	0	0	122	0	61
<i>Decapterus macarellus</i>	0	255	0	0	255	0	0
<i>Acanthocybium solandri</i>	0	79	9	0	16	0	54
<i>Uraspis secunda</i>	0	26	18	0	8	0	0
<i>Kyphosus cinerascens</i>	0	109	0	0	109	0	0
<i>Aluterus monoceros</i>	0	20	4	0	16	0	0
<i>Sphyraena barracuda</i>	0	7	0	0	7	0	0
<i>Lobotes surinamensis</i>	0	4	2	0	2	0	0
<i>Caranx sexfasciatus</i>	0	3	3	0	0	0	0

Les « Autres poissons » étant présents en plus fort nombre, seule la composition de leur capture est présentée en figure 9. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Canthidermis maculata* avec 65,4 % de la capture accessoire, *Macarellus decapterus* (9,9%), *Elagatis bipinnulata* (8,1%) et *Coryphaena hippurus* (7,1%). A elles 4, ces espèces représentent 90,5 % des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

La somme totale du poids des captures accessoires est de 3,627 T. Sur ces 3,63 T, environ 1,95 T sont des rejets d'individus morts (soit 54% du poids total des captures), les 1,68 T d'individus restant ont été conservés ou rejetés à l'eau en vie (46% du poids total des captures).

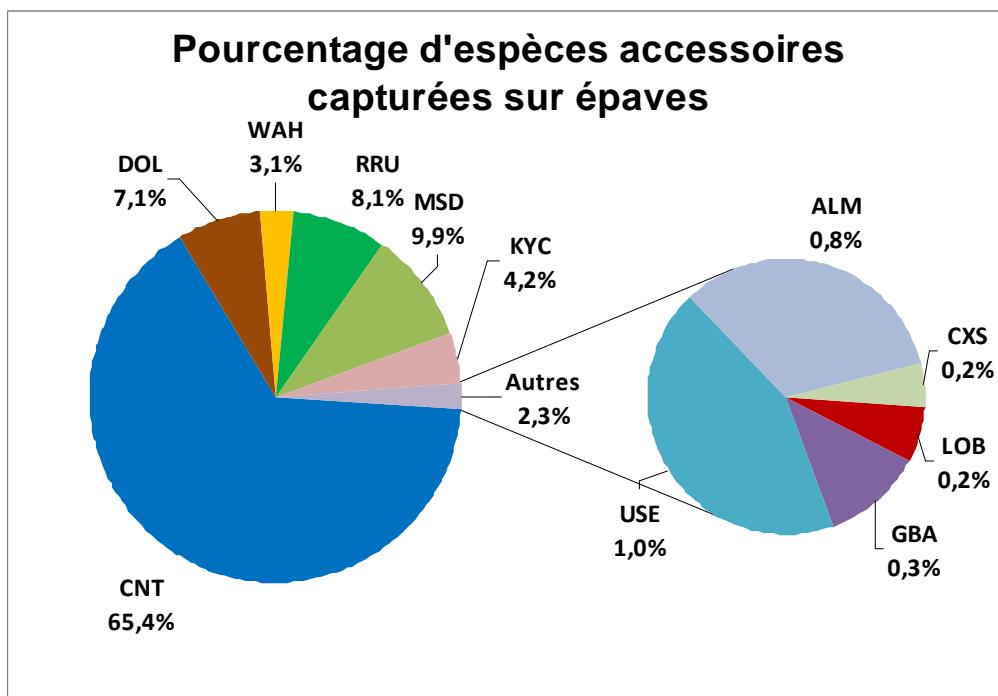


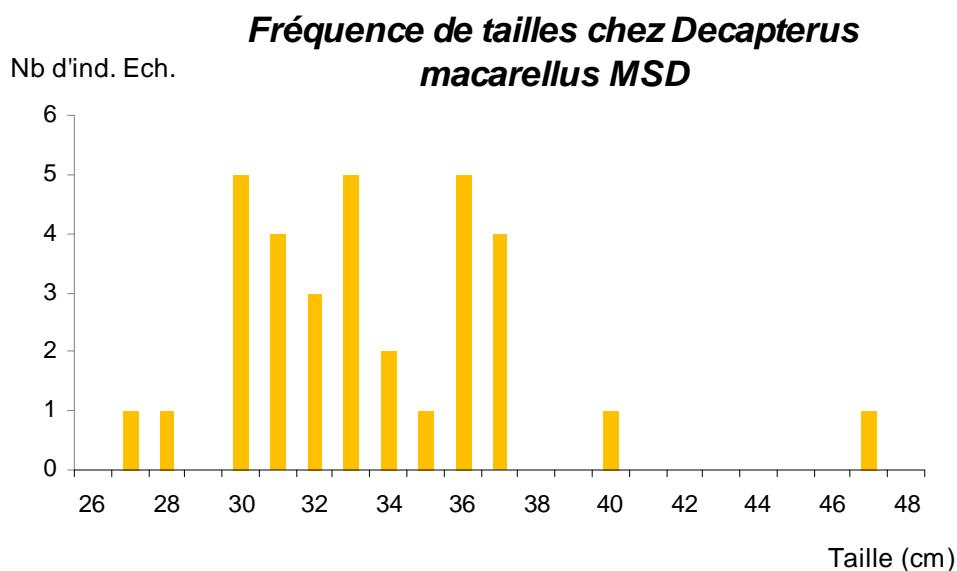
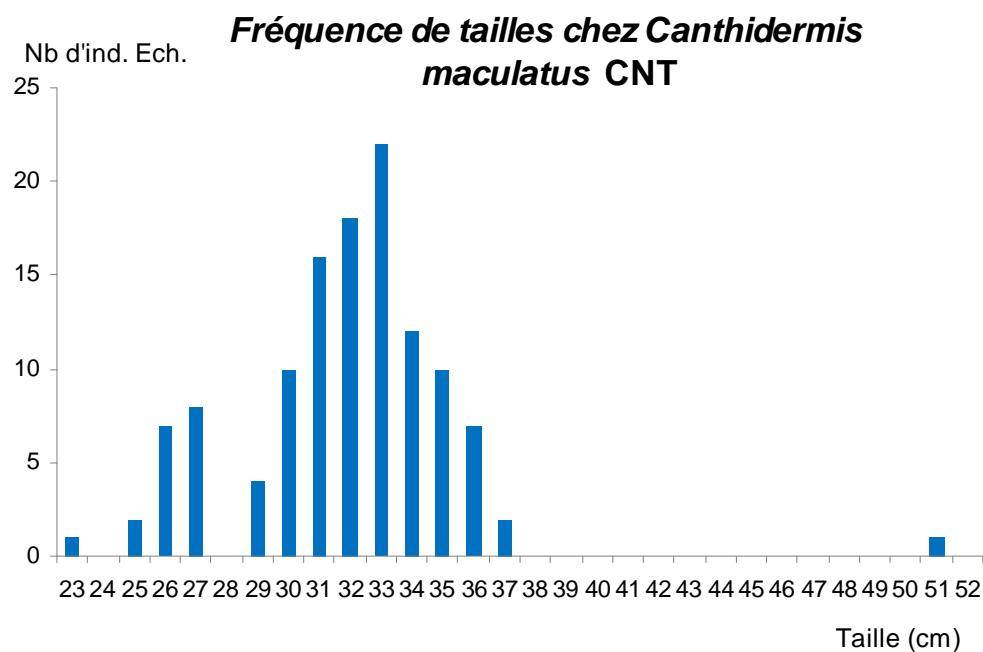
Figure 9. Composition des captures accessoires (en effectifs) dans la catégorie « autres poissons » sur bancs objets.

Résultats par groupe d'espèces

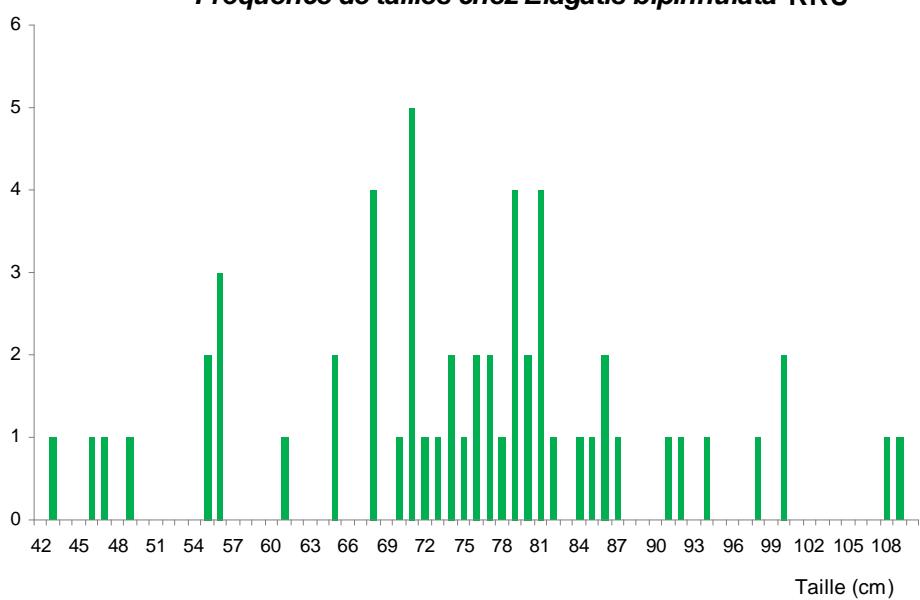
La figure 9 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

Au vu du faible nombre d'individus mesurés, il est difficile de tirer des conclusions pertinentes et fiables de ces données :

- *Canthidermis maculata* avec 120 individus mesurés : les tailles varient entre 23 et 51 cm, avec un pic de fréquence à 33 cm. La longueur moyenne est de 31,8 cm.
- *Decapterus macarellus* avec 33 individus mesurés : les tailles varient entre 27 et 47 cm, avec des pics de fréquence à 30, 33 et 36 cm. La longueur moyenne est de 33,6 cm.
- *Elagatis bipinnulata* avec 55 individus mesurés : les tailles varient entre 43 et 109 cm, avec un pic de fréquence à 71 cm. La longueur moyenne est de 75,7 cm.
- *Coryphaena hippurus* avec 13 individus mesurés : les tailles varient entre 52 et 88 cm, avec un pic de fréquence à 61 cm. La longueur moyenne est de 65 cm. Le faible nombre d'individus mesurés pour cette espèce par rapport au nombre pêché est dû au fait que les individus supérieurs à 80 cm étaient directement mis en cuve. De plus les petits individus rejetés après shiftage étaient fréquemment tordus ou détériorés, rendant leur mesure impossible.



Nb d'ind. Ech. **Fréquence de tailles chez *Elagatis bipinnulata* RRU**



Nb d'ind. Ech. **Fréquence de tailles chez *Coryphaena hippurus* DOL**

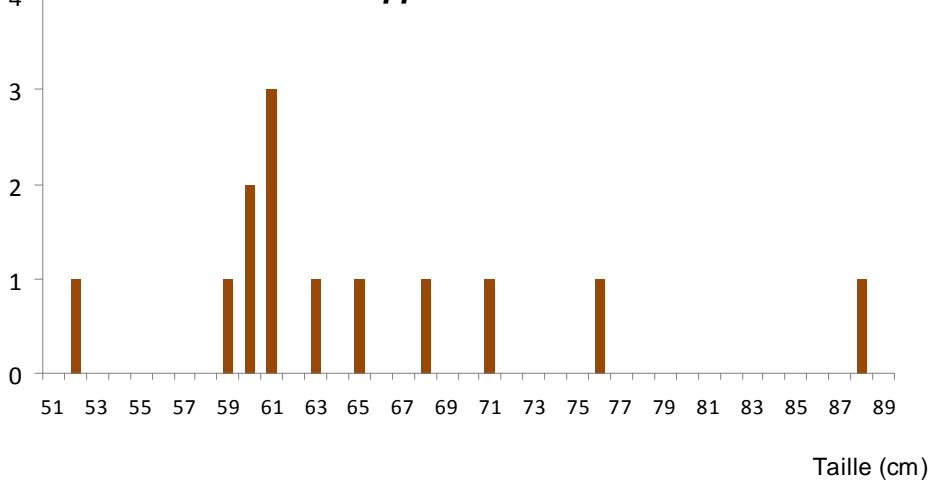


Figure 9. Distribution en taille chez *Canthidermis maculata* (CNT), *Decapterus macarellus* (MSD), *Elagatis bipinnulata* (RRU) et *Coryphaena hippurus* (DOL).

ANNEXE 1

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE

Caractéristiques du navire

Date de construction : **2012**

Longueur Hors Tout : **89,4 mètres**

Largeur : **14,5 mètres**

Tirant d'eau : **7,8 mètres**

Nombre de cuves à poissons : **12**

Capacité des cuves à poissons : **2063 m³ (1470 m³ sec, 593 m³ saumure)** soit **1000 tonnes**

Capacité des cuves à combustible : **760 m³**

Puissance du moteur principal : **3800 KW.**

Vitesse en pointe : **17,5 nœuds**

Vitesse de prospection : **12 nœuds**

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1		O
Radar de navigation	3		O
Radar « Oiseaux »	1		O
Sondeur	2		O
Sonar	2		O
Radios VHF	4		O
Radios BLU	2		O
INMARSAT	2		O
GPS	3		O
Thermomètre enregistreur	1	En panne	N
VMS	1		O
AIS (Automatic Identification System)	1		O
Courantomètre	1		O
Compas satellitaire	1		O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Système de repérage Marine Instrument Thalos	2		O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Ordinateurs	6		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	Puissance	O
Senne	1	Dimension/Poids	O
Speed-boat	1		O
Jumelles (grosses fixes)	5		O
Jumelles	5		O
Bouées à bord (début marée)	210		O
Salabardes	2	Capacité en m ³	O

Remarques complémentaires

CARACTÉRISTIQUES DES ENGINS DE PÊCHE UTILISÉS À BORD							
La senne	Longueur (mètre)	Chute et chute utile (mètre)			Maillage (mm)		
	1800	200			110		
La salabarde	Diamètre (nombre de mailles)	Chute (nombre de mailles)	Maillage (mm)	Tonnage de la salabarde			
	/			pleine	moyenne	petite	
Le filet de rejet*	Longueur (mètre)	Largeur (mètre)			Maillage (cm)		
	/	/			/		

* sur les senneurs non équipés d'un dispositif de remonté automatique

DCP					
détenus à bord (à l'embarquement)		fabriqués à bord		mis à l'eau	
DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique
17	0	0	3	17	3
Pourcentage de calées effectuées sous DCP		récupérés		détenus à bord (au débarquement)	
DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique
80	20	3	6	0	1

Commentaire : Les DCP dits écologiques sont des DCP pré fabriqués et achetés à Mahé. Ils sont considérés écologiques tels quels car le filet tressé autour des bambous est tressé de telle manière à ce que les tortues ou autres espèces de requins ne puissent pas se mailler dedans. Si l'on rajoute des morceaux de plastiques, de filets, ou qu'on lie le DCP à une autre épave naturelle ou artificielle, le DCP n'est plus considéré comme écologique. Durant la marée, 9 DCP ont été récupérés, et 3 d'entre eux ont été liés à des DCP écologiques, créant ainsi des DCP non écologiques, 3 autres ont été remis à l'eau avec d'autres balises.

Les calées qui ont été réalisées sur des DCP « écologiques » représentent 80 % des calées totales. Les 20% des calées restantes ont été réalisées sur des troncs d'arbre ou des branchages, non considérés comme des DCP écologiques.

Nombre de balises pour DCP					
détenues à bord (à l'embarquement)			mises à l'eau		
Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre	Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre
3	163	7	0	33	0
récupérées			détenues à bord (au débarquement)		
Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre	Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre
1	14	10	4	144	17

Commentaire: Les balises mises à l'eau sont au nombre de 33. Ce sont toutes des balises avec échosondeurs Marine Instruments. 25 balises ont été récupérées, celles-ci provenaient de 14 différents navires identifiés, et 6 d'entre elles n'étaient pas identifiés. Ces 25 balises étaient de 3 marques différentes (15 Marine Instruments, 8 DSL et 2 Zunibal).

ANNEXE 2

40	A quai à la Réunion ou à Maurice	40	eaux internationnelles
41	A quai à Madagascar	50	En pêche à Mayotte
42	A quai aux Seychelles	60	En pêche dans les Eparses
		70	En pêche ZEE Madagascar
		71	En pêche ZEE Comores
		80	En pêche ZEE Maurice
		81	En pêche ZEE Seychelles
51	Transit ou cape à Mayotte		
61	En transit		

CODE	DATE	Activités principales et observations marquantes							PHOTOS / VIDÉO
		ZEE	Activité	observations marquantes			callée +	Callée -	
40 61	05/05/2015	MUS	40	61	Appareillage de Port Louis (Maurice) à 11H20 GMT.			0	0
80 60	06/05/2015	MUS	80	60	Route vers le Nord			0	0
80 81	07/05/2015	SYC	80	81	Route vers le Nord			0	0
81 40	08/05/2015	SYC	81	40	RAS			0	0
40 81	09/05/2015	XIN	40	81	Une callée : 12T pêchées.			1	0
81 81	10/05/2015	SYC	81	81	Embarquement de DCP dans la journée.			0	0
81 81	11/05/2015	SYC	81	81	RAS			0	0
81 40	12/05/2015	XIN	81	40	Une callée : 10T pêchées.			1	0
40 40	13/05/2015	XIN	40	40	Journée consacrée à la pose de DCP			0	0
40 40	14/05/2015	XIN	40	40	Journée consacrée à la pose de DCP			0	0
40 40	15/05/2015	XIN	40	40	Journée consacrée à la pose de DCP			0	0
40 40	16/05/2015	XIN	40	40	RAS			0	0
40 40	17/05/2015	XIN	40	40	RAS			0	0
81 81	18/05/2015	SYC	81	81	Une callée : 27T pêchées. SHARK FINNING.			1	0
81 81	19/05/2015	SYC	81	81	Une callée : 10T pêchées.			1	0
81 81	20/05/2015	SYC	81	81	Journée calme, quelques changements de balise.			0	0
81 81	21/05/2015	SYC	81	81	RAS			0	0
81 81	22/05/2015	SYC	81	81	RAS			0	0
81 81	23/05/2015	SYC	81	81	RAS			0	0
81 81	24/05/2015	SYC	81	81	RAS			0	0
81 81	25/05/2015	SYC	81	81	Journée calme, quelques opérations sur DCP.			0	0
81 42	26/05/2015	SYC	81	42	Une callée : 18T. Retour à Mahé, Accostage à Port Victoria à 12H00 GMT.			1	0

ANNEXE 3

Remarques particulières sur le déroulement de la mission

Relationnel :

Lors de mon arrivée sur le navire, l'accueil de la part de l'équipage a été très convenable. Le capitaine m'a indiqué comment les choses fonctionnaient à bord du navire, et notamment que je n'avais pas accès à la passerelle, excepté en fin de journée. Le fait de ne pas avoir eu accès à la passerelle durant la très grande majorité de la marée m'a relativement handicapé : prises des données en temps réelles compliquées, informations toujours en retard, saisie des données sur les calées (type de banc, estimation en tonnes, profondeur du banc, etc...) à faire le soir, lorsque le capitaine accepte d'en parler.

De la même manière, les activités prévues étaient rarement connues, compliquant la saisie des données concernant la stratégie de pêche du capitaine (nuit à la dérive près d'un DCP, route vers quel système, etc...). Le capitaine et son second n'étaient donc pas accessibles durant cette marée.

La collaboration de l'équipage a été quasi nulle. Le strict-minimum était fait de leur côté pour me faciliter la tâche dans mon travail. Mes questions étaient souvent sans réponse, ou avec une réponse approximative, accompagnée de dédain la plupart du temps.

Le nouveau lieutenant est l'un des rares avec qui je pouvais avoir une relation de travail normale, ainsi que le bosco qui ne me rejetait pas lorsque je lui posais des questions.

Essayant constamment de jouer sur de la pédagogie et de rester courtois, et conciliant, je me suis progressivement fait dénigré par les officiers. Faire preuve d'intégrité vis-à-vis d'eux a été perçu comme une faiblesse. Leurs commentaires désobligeants et remarques constantes sur la façon dont je travaillais et l'ambiance générale ont été supportés jusqu'au début de la 8eme semaine. A partir de là, les TAAF ayant été prévenus de la mauvaise ambiance à bord, les différents officiers, le second, et le capitaine ont alors repris une attitude correcte suite à une menace de suppression de licence de pêche.

A partir de la neuvième semaine, suite à du shark finning à bord du Dolomieu, et à mon constat de cette activité, l'ambiance s'est à nouveau dégradée et a empiré. Passant le cap de la simple mauvaise entente pour aller jusqu'aux insultes et à la gène dans mon travail (blocage dans les coursives lors de la remise à l'eau des requins). La marée s'est terminée ainsi.

Concernant le travail à l'usine, le frigoriste et les mécaniciens installaient le tapis de rejets, mais aucune aide de leur part ne m'était apportée pour mesurer les individus échantillonnés. Malgré cela, les caliers mettaient de côté les requins et quelques individus d'espèces accessoires, et m'aidaient la plupart du temps à les mesurer.

Echantillonnage :

D'une manière générale, très peu d'échantillons ont été mesurés pour les différentes espèces. Les données récoltées et les conclusions tirées de celles-ci sont donc à étudier avec du recul. La pertinence des résultats n'est donc pas fiable statistiquement.

L'échantillonnage des thonidés rejetés a été relativement faible. En effet, il y avait souvent très peu de rejets, et la plupart des individus étaient abimés ou détériorés, compliquant ainsi la mesure de ceux-ci. Les individus maillés ont été sauf lors de la première calée conservés en cuve. Ce choix n'a été fait qu'après la menace de suppression de pêche.

L'échantillonnage des rejets a été réalisé de la manière la plus aléatoire possible. Les prélèvements d'individus étaient réalisés à n'importe quel moment du tri de manière à obtenir des échantillons provenant des différentes salabardes. Lors de rejets en masse lors du shiffage, les individus ne pouvaient pas être mesurés correctement (congelés, détériorés, tordus). Il peut arriver qu'un faible nombre d'individu soit mesuré alors qu'un grand nombre d'individus de telle ou telle espèce a été rejeté.

De la même manière, les individus conservés pour les dorades coryphènes et les thons bananes n'ont jamais pu être mesurés, une estimation de la taille était parfois donnée. Il est à savoir que le Dolomieu conservait de temps en temps les grands individus de ces deux espèces dans leur cuve.

Durant la saisie des échantillonnages des rejets, tous les individus salabardés étaient considérés comme morts excepté les balistes (d'un naturel résistant). Les requins considérés comme vivants étaient ceux qui étaient démaillés directement. Tous les autres individus salabardés, ou passés par le power block étaient considérés comme morts. Et la très grande majorité des requins n'ont pas été remis à l'eau, n'étant pas considérés comme une priorité pour les marins.

Il a notamment été difficile de répertorier les mammifères marins (petits odontocètes) très fréquents repérés par l'équipage aux jumelles. Je ne pouvais pas entendre en passerelle chaque groupe de mammifères marins repérés. Il m'arrivait d'entendre par hasard au micro quelque chose, mais la plupart du temps, il fallait qu'on soit suffisamment proche pour que je puisse repérer le groupe d'individus. Il est à savoir que le Dolomieu, et je présume que les différents seigneurs aussi, s'éloignent des groupes de dauphins repérés car ils ne peuvent pas pêcher dessus, même s'il y a des thons à proximité. La probabilité d'observer des mammifères marins lors d'une séance d'observation est donc rendue très faible. Sur les 5 observations de mammifères marins durant la campagne, aucune n'a eu lieu durant un leg d'observation (14 sessions pour 17 legs au total). Il serait peut être préférable de ne pas réaliser ce genre de transect, mais plutôt de se focaliser sur le dénombrement de chaque groupe avec l'aide des matelots aux jumelles et du capitaine.

Observe :

Pour la saisie des informations sur observe, s'il n'y a pas de système observé désigné, c'est qu'il n'y a aucune observation notable à relever. Le code 00 est peut être obsolète sur le logiciel ?

N'étant pas au courant la majorité du temps de la stratégie de route ou de pêche du capitaine, le navire a été considéré en recherche (code 02) tout le temps, même s'il faisait route vers un objet.

Pour les DCP, seuls les DCP sur lesquels il y a eu une action ont été répertoriés, les DCP dérivant où l'identification du radeau et de la balise étaient impossibles n'ont pas été signalé. Le nombre de jours minimum est souvent approximatif et déduit du fouling (principalement des pouce-pied : 30 jours pour 5 mm, 60 jours pour 1,5 cm, 90 jours pour plus de 2 cm). Les estimations des espèces retrouvées sur DCP s'il y en a, ont été réalisées grâce à la participation des deux marins embarqués sur le speed boat lors des rencontres de DCP.

Les radeaux supposés espagnols (bambous/filets/bâche et parfois avec des bouées japonaises), ont été répertoriés en tant que DCP de type 6 (bambous/filets). Si il y avait présence d'ajouts sur le DCP de type 6, cela a été relevé et est présent dans les remarques.

De plus, les données de l'outil tableau de synthèse sur les radeaux ne donnent pas le bon nombre de radeaux pour chaque catégorie d'action. Le tableau de ce rapport a été fait manuellement.

Concernant l'appartenance des radeaux, il est difficile de savoir à qui appartient un radeau, on peut seulement le supposer. Seule la balise peut être réellement identifiée si le nom du navire à qui elle appartient est écrit dessus.

Pour finir, les relations taille-poids semblent parfois non concordes avec l'estimation personnelle : exemple avec les requins soyeux, les dorades coryphènes ou encore les marlins. Ces individus ont parfois des poids anormalement élevés sur le logiciel.

Partie 2



Sommaire

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE	Page 24
Activités en ZEE des Seychelles	Page 27
Activités en ZEE de Maurice	Page 30
Activités en eaux internationales	Page 32

CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE

Caractéristiques du navire

Date de construction : **2012**

Longueur Hors Tout : **89,4 mètres**

Largeur : **14,5 mètres**

Tirant d'eau : **7,8 mètres**

Nombre de cuves à poissons : **12**

Capacité des cuves à poissons : **2063 m³ (1470 m³ sec, 593 m³ saumure)** soit **1000 tonnes**

Capacité des cuves à combustible : **760 m³**

Puissance du moteur principal : **3800 KW.**

Vitesse en pointe : **17,5 nœuds**

Vitesse de prospection : **12 nœuds**

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1		O
Radar de navigation	3		O
Radar « Oiseaux »	1		O
Sondeur	2		O
Sonar	2		O
Radios VHF	4		O
Radios BLU	2		O
INMARSAT	2		O
GPS	3		O
Thermomètre enregistreur	1	En panne	N
VMS	1		O
AIS (Automatic Identification System)	1		O
Courantomètre	1		O
Compas satellitaire	1		O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Système de repérage Marine Instrument Thalos	2		O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Ordinateurs	6		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	Puissance	O
Senne	1	Dimension/Poids	O
Speed-boat	1		O
Jumelles (grosses fixes)	5		O
Jumelles	5		O
Bouées à bord (début marée)	210		O
Salabardes	2	Capacité en m ³	O

CARACTÉRISTIQUES DES ENGINS DE PÊCHE UTILISÉS À BORD						
<i>La senne</i>	Longueur (mètre)	Chute et chute utile (mètre)			Maillage (mm)	
	1800	200			110	
<i>La salabarde</i>	Diamètre (nombre de mailles)	Chute (nombre de mailles)	Maillage (mm)	Tonnage de la salabarde		
	/	/	/	pleine	moyenne	petite
	/	/	/	6	4	3
<i>Le filet de rejet*</i>	Longueur (mètre)	Largeur (mètre)			Maillage (cm)	
	/	/			/	
* sur les senneurs non équipés d'un dispositif de remonté automatique						

DCP					
détenus à bord (à l'embarquement)		fabriqués à bord		mis à l'eau	
DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique
17	0	0	3	17	3
Pourcentage de calées effectuées sous DCP		récupérés		détenus à bord (au débarquement)	
DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique	DCP écologique	DCP non écologique
80	20	3	6	0	1

Commentaire : Les DCP dits écologiques sont des DCP pré fabriqués et achetés à Mahé. Ils sont considérés écologiques tels quels car le filet tressé autour des bambous est tressé de telle manière à ce que les tortues ou autres espèces de requins ne puissent pas se mailler dedans. Si l'on rajoute des morceaux de plastiques, de filets, ou qu'on lie le DCP à une autre épave naturelle ou artificielle, le DCP n'est plus considéré comme écologique. Durant la marée, 9 DCP ont été récupérés, et 3 d'entre eux ont été liés à des DCP écologiques, créant ainsi des DCP non écologiques, 3 autres ont été remis à l'eau avec d'autres balises.

Les calées qui ont été réalisées sur des DCP « écologiques » représentent 80 % des calées totales. Les 20% des calées restantes ont été réalisées sur des troncs d'arbre ou des branchages, non considérés comme des DCP écologiques.

Nombre de balises pour DCP					
détenues à bord (à l'embarquement)			mises à l'eau		
Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre	Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre
3	163	7	0	33	0
récupérées			détenues à bord (au débarquement)		
Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre	Balise sans échosondeur Marine Instruments (MSI)	Balise avec échosondeur Marine Instruments (M3I)	Autre
1	14	10	4	144	17

Commentaire: Les balises mises à l'eau sont au nombre de 33. Ce sont toutes des balises avec échosondeurs Marine Instruments. 25 balises ont été récupérées, celles-ci provenaient de 14 différents navires identifiés, et 6 d'entre elles n'étaient pas identifiés. Ces 25 balises étaient de 3 marques différentes (15 Marine Instruments, 8 DSL et 2 Zunibal).

ZEE		Entrées		Sorties	
Les Seychelles		Jour	heure	Jour	heure
07/05/15	9H07	08/05/15	9H30		
09/05/15	6H20	12/05/15	6H40		
Navire	DOLOMIEU	17/05/15	Nuit	26/05/15	X
Observateur	Marie Lepoittevin				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	0	0	0	0	0
Bancs objets	4	0	0	0	65
Avec requins baleines	0	0	0	0	0
TOTAL	4	0	0	0	65
TOTAL Production		65			

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	TOTAL	Total rejets thonidés (t)
YFT	0	0,089	0	0,089	0,674
BET	0	0	0	0	
SKJ	0	0,06	0	0,06	
Auxides	0	0,525	0	0,525	
Autres	0	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	Total rejettés vivants	Total rejettés morts
	Rejets vivants / rejets morts				
FAL	0	4 / 31	0	4	31

Rejets d'autres espèces :	Voir listing ci-joint
---------------------------	-----------------------

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)		
Pêches		4
Visites		x
Changements de balises		8
Balisage d'un objet		4
Récupération de balises avec le DCP		9
Récupération de balise et abandon de DCP		0

REMARQUES
4 calées réalisées pour 65 T au total. 1% de rejets de thonidés, principalement dûs à une calée ou 525 K d'auxides ont été rejettés. 31 requins morts pour 4 requins rejettés en vie, parmi ces 31, un a subi une découpe d'aileron avant d'être remis à l'eau. De nombreuses opérations sur DCP notamment dans la ZEE des Seychelles.

CALLEE	date	POSITION/JOUR		DISTANCE parcourue dans la journée	ZEE de la pêche	Code calée	Coupon	PRODUCTION (pois)						REET (Tonnes/pois)														
		DEBUT	FIN					YFT	YFT	LISTAO	LISTAO	PATUO	PATUO	GAMON	GAMON	TOTAL	YFT	YFT	LISTAO	LISTAO	PATUO	PATUO	GAMON	GAMON	THONINE	THONINE	AURIRE	AURIRE
2	12-mai	02°36'S	01°57'S	Déme	130	SYC	DOP	Non	0	0	10	10	0	0	0	0	10	10	0,013	0,002	0,00	0	0	0	0	0	0,015	
3	13-mai	02°35'S	02°37'S	Déme	103	SYC	DOP	Non	0	0	27	27	0	0	0	0	27	27	0,06	0,026	0	0	0,00	0	0	0	0,086	
4	14-mai	02°41'S	03°46'S	Déme	110	SYC	DOP	Non	0	0	10	10	0	0	0	0	10	10	0,012	0,002	0	0	0,00	0	0	0	0,014	
5	26-mai	05°16'S	04°37'S	Port	90	SYC	DOP	Non	0	0	18	18	0	0	0	0	18	18	0,004	0,003	0	0	0,025	0	0	0	0,059	
TOTAL									4	4	0	0	65	65	0	0	65	65	0,089	0,06	0	0	0,335	0	0	0	0,674	
POSITION/JOUR																												
CALLEE																												
DISTANCE parcourue dans la journée																												
ZEE de la pêche																												
Vélin de bois																												
Dorade																												
Commeire																												
Thazard																												
Baracuda																												
Main noir																												
Main Bleu																												
TOTAL																												
DISTANCE parcourue dans la journée																												
Vélin de bois																												
Dorade																												
Commeire																												
Thazard																												
Baracuda																												
Main noir																												
Main Bleu																												
TOTAL																												
POSITION/JOUR																												
CALLEE																												
DISTANCE parcourue dans la journée																												
ZEE de la pêche																												
Vélin de bois																												
Dorade																												
Commeire																												
Thazard																												
Baracuda																												
Main noir																												
Main Bleu																												
TOTAL																												
POSITION/JOUR																												
CALLEE																												
DISTANCE parcourue dans la journée																												
ZEE de la pêche																												
Vélin de bois																												
Dorade																												

ZEE			Entrées		Sorties	
			Jour	heure	Jour	heure
Seychelles		07/05/15	9H07	08/05/15	9H30	
		09/05/15	6H20	12/05/15	6H40	
Navire	DOLOMIEU		17/05/15	Nuit	26/05/15	12H00
Observateur	MARIE LEPOITTEVIN					

Respect des résolutions et recommandations CTOI

N.O	0	1	2	3	4	5				
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer		Généralement respecté	Parfaitement respecté				
		NOTE	Remarques							
Fonctionnement VMS	N.O	Doit fonctionner mais non observé.								
Présence à bord des licences de pêche	5	Licences valides à bord : Maurice, Seychelles, Kenya, Madagascar, Comores, Tanzanie, Iles Eparses, Mayotte et CTOI.								
Journal de pêche spécifique de la CTOI	0	Non suivi.								
DCP marqués	5									
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5	Registre tenu au jour le jour.								
Conception des DCP évitant le risque d'emmèlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5	DCP achetés déjà fabriqués.								
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	N.O	Aucune prise accidentelle d'espèce CITES.								
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5	Plan présent dans les coursives et les cabines.								
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0	Non suivi.								
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	4	Disposition du plan de gestion des déchets.								
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4	Présence des contenants à l'avant du navire et dans certaines coursives. Dépôts dans ceux-ci réguliers.								
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O	Aucune bouée océanographique aperçue.								
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	N.O	Aucune tortue marine observée.								
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	0	De nombreux requins non rejettés morts et non en priorité. Shark Fining sur un individu.								
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O	Aucun requin renard observé.								
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	N.O	Carnets de pêche (papier et électronique) certainement remplis mais non observés par l'observateur.								
Interdiction des rejets de listoas, des albacores, des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturés par les senneurs	4	Quelques rejets dans la ZEE des Seychelles, < à 1% du tonnage total.								

ZEE		Entrées		Sorties	
		Jour	heure	Jour	heure
Maurice		05/05/15	0:00	07/05/15	9H07
Navire	DOLOMIEU				
Observateur	Marie Lepoittevin				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	0	0	0	0	0
Bancs objets	0	0	0	0	0
Avec requins baleines	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL Production			0		

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	TOTAL	Total rejets thonidés (t)
YFT	0	0	0	0	0
BET	0	0	0	0	
SKJ	0	0	0	0	
Auxides	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	Total rejétés vivants	Total rejétés morts
	Rejets vivants / rejets morts				
FAL	0	0	0	0	0

Rejets d'autres espèces :	Voir listing ci-joint
---------------------------	-----------------------

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)		
Pêches		0
Visites		0
Changements de balises		0
Balisage d'un objet		0
Récupération de balises avec le DCP		0
Récupération de balise et abandon de DCP		0

REMARQUES
Transit de Maurice au Nord jusqu'à la ZEE des Seychelles. Aucune calée, ni action sur DCP durant 2 jours.

ZEE			Entrées		Sorties	
			Jour	heure	Jour	heure
Maurice		05/05/15	0H	07/05/15	9H07	
Navire	DOLOMIEU					
Observateur	MARIE LEPOITTEVIN					

Respect des résolutions et recommandations CTOI

N.O	0	1	2	3	4	5
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer		Généralement respecté	Parfaitement respecté
			NOTE			Remarques
Fonctionnement VMS	N.O		Doit fonctionner mais non observé.			
Présence à bord des licences de pêche	5		Licences valides à bord : Maurice, Seychelles, Kenya, Madagascar, Comores, Tanzanie, Iles Eparses, Mayotte et CTOI.			
Journal de pêche spécifique de la CTOI	0		Non suivi.			
DCP marqués	5					
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5		Registre tenu au jour le jour.			
Conception des DCP évitant le risque d'emmêlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5		DCP achetés déjà fabriqués.			
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	N.O		Aucune prise accidentelle d'espèce CITES.			
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5		Plan présent dans les coursives et les cabines.			
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0		Non suivi.			
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	4		Disposition du plan de gestion des déchets.			
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4		Présence des contenants à l'avant du navire et dans certaines coursives. Dépôts dans ceux-ci réguliers.			
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O		Aucune bouée océanographique aperçue.			
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	N.O		Aucune tortue marine observée.			
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	N.O		Aucune calée : aucun requin pêché.			
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		Aucun requin renard observé.			
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		Carnets de pêche (papier et électronique) certainement remplis mais non observés par l'observateur.			
Interdiction des rejets de listao, des albacores, des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturées par les senneurs	N.O		Aucun rejets car aucune calée.			

ZEE		Entrées		Sorties	
		Jour	heure	Jour	heure
Eaux Internationales		08/05/15	9H30	09/05/15	6H20
		12/05/15	6H40	17/05/15	Nuit
Navire	DOLOMIEU				
Observateur	Marie Lepoittevin				

Nombre de calées	Calées +	Calées -	Production (t) YFT	Production (t) BET	Production (t) SKJ
Bancs libres	0	0	0	0	0
Bancs objets	1	0	0	0	12
Avec requins baleines	0	0	0	0	0
TOTAL	1	0	0	0	12
TOTAL Production		12			

Rejets de thonidés (t)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	TOTAL	Total rejets thonidés (t)
YFT	0	0,089	0	0,089	0,175
BET	0	0	0	0	
SKJ	0	0,086	0	0,086	
Auxides	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	

Rejets sp. sensibles (nb)	Bancs libres	Bancs objets	Avec requins baleines	Total rejetés vivants	Total rejetés morts
	Rejets vivants / rejets morts				
FAL	0	0 / 19	0	0	19

Rejets d'autres espèces :	Voir listing ci-joint
---------------------------	-----------------------

Opération sur les D.C.P. et les balises (nb)		
Pêches		1
Visites		x
Changements de balises		5
Balisage d'un objet		16
Récupération de balises avec le DCP		1
Récupération de balise et abandon de DCP		0

REMARQUES	
Une seule calée a eu lieu dans les eaux internationales pour 12T au total. Peu de rejets sont à constatés durant cette calée, principalement des poissons maillés. 19 requins ont été rejetés morts après salabardage. De nombreuses poses de DCP ont notamment eu lieu dans ces eaux.	

CALLEE	date	POSITION JOUR		DISTANCE parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé	PRODUCTION (pots)				REET (poids/pots)																				
		DEBUT	FIN				NUIT	Albacore	listao	Pardoo	Gemion	TOTAL	Albacore	listao	Pardoo																
								YFT	SKI	BET	ALB		YFT	SKI	BET	ALB															
1	09-mai	01*50S	02*30S	Route	130	XIN	DCP <table border="1"><tr><td>table</td></tr></table>	table	Non	0	0	12	12	0	0	0	0														
table																															
		TOTAL						0	0	12	12	0	0	0	0	0															
		POSITION JOUR						Catégories accessoires (valorisées/pots)					Catégories accessoires (non valorisées/pots)																		
CALLEE	date	DEBUT	FIN	NUIT parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé		Véline de bois	Durante	Comme	Thazard	Baracuda	Marlin noir	Marlin Bleu	TOTAL	Tomada	Baliste	Baliste	Carrangue	Carangue	Platax	Seriole luron	Blugate	Blue sea club	Opine	TOTAL					
								complète	complète	complète	complète	complète	complète	complète		monstre	orientine	orientine	orientine	orientine	orientine	orientine	trevally	Blue sea club	Opine	TOTAL					
CALLEE	date	DEBUT	FIN	NUIT parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé		LOB	COR	ELP	WAH	SRR	BLM	BLM		BLM	BCM	BAT ALM	CLM ASD	CUS USE	BAD	SER VTL	CBS CBS	KPC KVC	TCC BIS	accessoires					
								Lobes	Comptere	Étangs	Acanthoculum	Sphyraena	Muraena	Muraena		Vibore	Comptere	Comptere	Albulis	Despotus	Urophys	Platax	Seriole	Caran	Kyphos	Tiburus					
CALLEE	date	DEBUT	FIN	NUIT parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé		Summeressa	Apogon	Diplodus	Serifin	Baracuda	Muraena	Muraena		Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena	Muraena					
								1	09-mai	01*50S	02*30S	Route	130	XIN	0	0,021	0,285	0,081	0,031	0	0	0,426	0,059	0,423	0,005	0,13	0	0	0,005	0,055	0
		TOTAL						0	0	0,021	0,295	0,081	0,031	0	0	0,428	0,059	0,423	0,005	0,13	0	0	0	0,005	0,055	0	1,105				
		POSITION JOUR						ELASURFRANCEES en nocture																							
CALLEE	date	DEBUT	FIN	NUIT parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé		Requin syrinx (Carcharhinus fabricii)	Requin océanique (Carcharhinus longimanus)	Râle pasteurage violette (Gygis violacea)	Râle manta (Manta birostris)																				
								CFA	CLO	DIV	RMB																				
CALLEE	date	DEBUT	FIN	NUIT parcours dans la journée	ZEE de la pêche	Côte côte Coupé		MORT	WANT	MORT	WANT	MORT	WANT	MORT	WANT																
1	09-mai	01*50S	02*30S	Route	130	XIN	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL						19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ZEE			Entrées		Sorties	
			Jour	heure	Jour	heure
Eaux Internationales			08/05/15	9H30	09/05/15	6H20
			12/05/15	6H40	17/05/15	Nuit
Navire	DOLOMIEU					
Observateur	MARIE LEPOITTEVIN					

Respect des résolutions et recommandations CTOI

N.O	0	1	2	3	4	5		
Non observé	Non appliqué	Peu appliqué	A améliorer		Généralement respecté	Parfaitement respecté		
			NOTE		Remarques			
Fonctionnement VMS	N.O		Doit fonctionner mais non observé.					
Présence à bord des licences de pêche	5		Licences valides à bord : Maurice, Seychelles, Kenya, Madagascar, Comores, Tanzanie, îles Eparses, Mayotte et CTOI.					
Journal de pêche spécifique de la CTOI	0		Non suivi.					
DCP marqués	5		Registre tenu au jour le jour.					
Tenue d'un registre des DCP utilisés	5		DCP achetés déjà fabriqués.					
Conception des DCP évitant le risque d'emmêlement des espèces non ciblées et des tortues de mer	5		DCP achetés déjà fabriqués.					
Déclaration spécifique de toute prise accidentelle d'espèce protégée (CITES)	N.O		Aucune prise accidentelle d'espèce CITES.					
Présence d'un plan de gestion des déchets détaillant les différentes procédures (collecte, stockage, élimination des ordures,...)	5		Plan présent dans les coursives et les cabines.					
Tenue d'un cahier de suivi des rejets	0		Non suivi.					
Mesures adéquates prises par le capitaine pour prévenir toute pollution	4		Disposition du plan de gestion des déchets.					
Présence de contenants permettant le tri entre déchets maintenus à bord et déchets rejetés en mer	4		Présence des contenants à l'avant du navire et dans certaines coursives. Dépôts dans ceux-ci réguliers.					
Interdiction de pêcher sur les bouées océanographiques	N.O		Aucune bouée océanographique aperçue.					
Résolution 12/04 sur la conservation des tortues marines	N.O		Aucune tortue marine observée.					
Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI.	3		Tous les individus ont été rejetés morts à l'eau.					
Résolution 12/09 sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidae) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		Aucun requin renard observé.					
Résolution 12/03 concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	N.O		Carnets de pêche (papier et électronique) certainement remplis mais non observés par l'observateur.					
Interdiction des rejets de listao, des albacores, des patudos et recommandation pour les espèces non cibles capturées par les senneurs	4		Quelques rejets dans les eaux internationales : < à 0,3 % du tonnage total.					